

VOTRE RÉGION

Le Dauphiné 30/06/2018
DIGNE-LES-BAINS | À la CCI

Daniel Margot succède à Roland Gomez



Daniel Margot, nouveau président de la chambre territoriale de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence.

Sans surprise aucune, Daniel Margot, le numéro 2 est devenu numéro 1. Quelques jours après que Roland Gomez a été élu à la présidence de la chambre régionale de commerce et d'industrie, le premier vice-président de la chambre territoriale des Alpes-de-Haute-Provence (CCI 04) a été élu président de la chambre consulaire à l'unanimité des trente élus administrateurs.

Originaire du Nord de la France, après des études supérieures dans l'analyse médicale, Daniel Margot, âgé de 56 ans, est entré comme directeur de production à l'Occitane en 1996. En 2002 il a créé la Savonnerie de Haute-Provence implantée à Ville-neuve spécialisée dans la sous-traitance de savon liquide. Daniel Margot est aussi vice-président de l'Union des entreprises.

« Le changement dans la continuité »

« C'est le changement dans la continuité », a dé-

claré en préambule le nouveau patron de la CCI 04 en prenant ses fonctions. Il a rappelé, lors de l'assemblée générale qui a suivi l'élection, que la chambre consulaire allait affronter des années difficiles à la suite de la décision du gouvernement de diminuer encore la principale source de financement la TFC - taxe pour frais de chambre - qui aboutit à une nouvelle réduction en 2018. Une TFC qui couvre 81 % des charges de la collectivité. « Si la décision n'est pas rapportée ou compensée, on s'achemine inéluctablement vers une suppression de la moitié des 40 emplois salariés de la chambre », a précisé le nouveau président. Il compte bien poursuivre des actions phares comme l'appui aux entreprises, le soutien aux commerces des centres urbains, la promotion de la formation via notamment l'éco-campus de Sainte-Tulle.

B.F.